

Programme et inscription des **Vacances d'été 2023**

ALSH 3/11 ans de Bubry - **du 31/07/2023 au 4/08/2023**

Nom et Prénom du / des enfant (s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence

Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard le **lundi 17 juillet**

Pôle enfance jeunesse ou par mail à animation.bubry@gmail.com



	Lundi 31 Juillet	Présence	Mardi 1 ^{er} Aout	Présence	Mercredi 2 Aout	Présence
Matin	Fabrication d'une carte aux trésors 6/11 ans Balade en nature 3/6 ans	<input type="checkbox"/>	Départ 9hrs Sortie Balade du père Nicolas 3/11 ans	<input type="checkbox"/>	Kim goût 3/8 ans Sortie Vélo 8/11 ans Crée ton carnet d'aventure 6/8 ans	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Pique-nique fourni	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>
Après-midi	Grand jeu La chasse aux trésors 6/11 ans Création d'un herbier 3/6 ans	<input type="checkbox"/>	Balade du père Nicolas 3/11 ans Retour 17hrs	<input type="checkbox"/>	Sortie vélo 8/11 ans Peinture sur les vitres 3/8 ans	<input type="checkbox"/>
	Jeudi 3 Aout	Présence	Vendredi 4 Aout	Présence		
Matin	Olympiades 3/11 ans	<input type="checkbox"/>	Atelier cuisine 3/11 ans	<input type="checkbox"/>		
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>		
Après-midi	Olympiades 3/11 ans	<input type="checkbox"/>	Après-midi festive avec les parents à partir de 15hrs	<input type="checkbox"/>		

Date :

Signature :



Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée

Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h30.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2023
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Le centre de loisirs peut être réglé en espèces, en chèques bancaires à l'ordre de l'ALSH BUBRY RR à réception de la facture.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : www.bubry.fr

Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06.70.27.23.41

animation.bubry@gmail.com

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

